



Communiqué

Nîmes, le 5 novembre 2015

## **Création de l'activité d'évaluation de la fragilité en hôpital de jour gériatrique au CHU de Nîmes**

*Anticiper pour prévenir la perte d'autonomie chez les personnes âgées de plus de 70 ans*

Journée portes ouvertes aux professionnels – lundi 9 novembre 2015

À partir de 10 h, Pavillon 4, 2<sup>e</sup> étage. Au sein de l'hôpital de jour.

Hôpital universitaire Carémeau

**Afin d'accompagner et de prendre en charge le plus précocement possible les personnes âgées en situation de fragilité, le pôle Gérontologie met en place, en hôpital de jour, un nouveau dispositif de repérage et de prise en charge de la fragilité.**

Notre société, confrontée au vieillissement, se doit de lutter contre la dépendance liée à l'âge, source de l'altération de la qualité de vie et du surcoût des dépenses en santé. L'enjeu actuel de la gériatrie tend à s'orienter plus en amont de la perte d'autonomie fonctionnelle, vers une population âgée dite "fragile" pour laquelle des propositions de prise en charge permettraient de retarder l'apparition d'incapacités irréversibles et de prévenir la survenue d'événements défavorables (incapacités, chutes, hospitalisations, entrée en institution non souhaitée,...).

Selon les derniers chiffres officiels, environ 40 % des plus de 65 ans seraient concernés. Cette population doit pouvoir bénéficier : d'un dépistage simple par le médecin traitant, d'une expertise à l'hôpital de jour gériatrique et d'un plan d'interventions personnalisé.

L'activité d'évaluation de la fragilité mobilise donc un ensemble d'intervenants : la famille, les aides au domicile, les partenaires paramédicaux (infirmière libérale, kinésithérapeutes...) et sociaux (assistante sociale, CCAS...) qui informent, repèrent et/ou participent au suivi ; le médecin traitant qui dépiste (grâce à une grille de repérage simple), repère, oriente et coordonne l'ensemble des actions de santé ; et enfin l'équipe de l'hôpital de jour gériatrique qui prend en charge ces patients afin d'évaluer leur(s) fragilité(s) : dénutrition, troubles mnésiques et/ou thymiques, troubles de la marche... et émet des préconisations de prise en charge personnalisée.

De plus, il sera proposé un suivi régulier des actions entreprises et un contrôle des effets attendus. Les personnes suivies par ce programme entreront donc dans un véritable parcours de prévention.

### Contacts presse

Benjamin Héraut – Responsable de la communication  
04 66 68 30 91 / 06 78 93 70 25 / [benjamin.heraut@chu-nimes.fr](mailto:benjamin.heraut@chu-nimes.fr)  
Chloë Diagne – Chargée de communication  
04 66 68 30 82 / [chloe.diagne@chu-nimes.fr](mailto:chloe.diagne@chu-nimes.fr)